



Human Rights Commission

**Concours artistique du 50^e anniversaire
de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse
Appel à participer à l'intention des jeunes**

**Informations et formulaires : Concours artistique de la Commission des droits de la
personne de la Nouvelle-Écosse**

TABLES DES MATIÈRES

Description.....1
 Directives.....2
 Envoi des créations.....2
 Formulaire de soumission.....3
 Formulaire de consentement et d'autorisation (pour les moins de 18 ans)4
 Formulaire de consentement et d'autorisation (pour les 18 à 24 ans)5

DESCRIPTION

Nous allons fêter cette année le 50^e anniversaire de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse. Afin de célébrer la protection et la promotion des droits de la personne dans la province, la Commission, en collaboration avec [Partenaires pour les droits de la personne](#), invite les Néo-Écossais de 12 à 24 ans à envoyer une peinture ou un dessin pour qu'il puisse être exposé.

Date limite : le mardi 18 avril 2017

Les meilleures créations seront exposées :

- Dans les bus de la ville d'Halifax – juillet 2017
- À l'Aéroport international Stanfield d'Halifax – automne 2017
- À la Bibliothèque centrale d'Halifax, lors d'une exposition qui aura lieu en mai 2017, et dans d'autres endroits de la province (les lieux et dates seront annoncés plus tard)
- Sur les médias sociaux : Page Facebook et compte Twitter de la Commission, etc.
- Sur des affiches (certaines créations seulement)

Thème : *Les droits de la personne pour tous les Néo-Écossais*

La Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse a été créée en 1967 pour protéger et promouvoir les droits de la personne dans la province. Nous souhaitons inviter les jeunes de 12 à 24 ans à illustrer, à l'aide d'un dessin ou d'une peinture, un ou plusieurs des droits que protège la *Loi sur les droits de la personne* de la Nouvelle-Écosse, par exemple :

Âge	Race/couleur	Origine ethnique, nationale ou autochtone
Religion	Sexe	Orientation sexuelle
Identité et expression sexuelles	Handicap mental/physique	Convictions, affiliation ou activités politiques
Source de revenu		



Pour en savoir plus sur les droits de la personne en Nouvelle-Écosse, veuillez consulter le site <https://humanrights.novascotia.ca/content/know-your-human-rights>.

DIRECTIVES

1. Le concours s'adresse aux jeunes de 12 à 24 ans.
2. Une (1) seule participation par personne est autorisée.
3. Les créations doivent être :
 - colorées;
 - originales;
 - à la peinture, à l'encre ou au crayon;
 - faites sur du papier mesurant 8 ½ x 11.
4. Les créations seront soumises à un comité de sélection.
5. Remplir le formulaire d'inscription ainsi que le formulaire de consentement (pour les moins de 18 ans).

Des questions?

Adresse de courriel : HRCEducation@novascotia.ca

ENVOI DES CRÉATIONS

Envoie ta peinture ou ton dessin par la **poste** ou remets-la en **personne** aux endroits indiqués ci-dessous. Assure-toi de bien l'emballer pour qu'il ne soit pas endommagé. Tu peux remettre ta création en personne entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Bureau d'Halifax
5657 Spring Garden
Park Lane Terrace
3^e étage, bureau 305

Adresse postale :
C.P. 2221, Halifax (N.-É.) B3J 3C4

Lignes de bus : 1, 10, 14, 20, 21, 23, 31, 32, 33, 34, 53, 59, 68, 80, 81, 84, 85, 86

Bureau de Sydney
Provincial Building
360, rue Prince
Sydney (N.-É.) B1P 5L1

Bureau de Digby
84, rue Warwick
Adresse postale :
C.P. 1029, Digby (N.-É.) B0V 1A0

**FORMULAIRE DE SOUMISSION (DEVANT ACCOMPAGNER LA PEINTURE OU LE
DESSIN)**

Prénom : _____ **Nom :** _____

Âge : _____ (ce concours s'adresse aux personnes de 12 à 24 ans)

Adresse postale _____ **Ville** _____ **Code postal** _____

N° de téléphone : _____

Adresse de courriel (le cas échéant) : _____

Identifiant Twitter (le cas échéant) :

À propos de ta peinture ou de ton dessin

(Il se peut que l'information que tu donnes accompagne ta création.)

Quel droit de la personne ta création illustre-t-elle?

Pourquoi as-tu choisi ce sujet?

Consulte nos mises à jour sur Facebook : <https://www.facebook.com/NSHumanRights/>

Retrouve-nous également sur Twitter : @NSHumanRights

LISTE DE CONTRÔLE

- **Ta création**
- **Le formulaire de soumission (page 3)**
- **Le formulaire de consentement et d'autorisation (pour les moins de 18 ans)**

- **Le formulaire de consentement et d'autorisation (pour les 18 à 24 ans)**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET D'AUTORISATION (pour les moins de 18 ans)

Nom du participant au concours : _____

Âge : _____

Adresse : _____

N° de téléphone :

Je/nous, _____, suis/sommes le/les parent(s) ou tuteur(s) légal/légaux de _____ et accorde/accordons par la présente mon/notre consentement et autorisation relativement à la peinture ou au dessin de _____, qui sera envoyé à la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du concours organisé pour son 50^e anniversaire. Je/nous consens/consentons aux conditions d'utilisation et d'autorisation suivantes :

1. Je/nous confirme/confirmons que le dessin ou la peinture est une création originale de _____ et qu'aucune autre personne ne détient de droits sur ladite création.
2. La province de la Nouvelle-Écosse et les partenaires publicitaires de la province peuvent utiliser ou publier la peinture ou le dessin à des fins de relations publiques, promotionnelles, commerciales et publicitaires.
3. La peinture ou le dessin peut être exposé dans des bibliothèques ou d'autres espaces publics en Nouvelle-Écosse, y compris sur les autobus d'Halifax et dans l'Aéroport international Stanfield d'Halifax.
4. La peinture ou le dessin peut être utilisé ou publié dans divers types de supports numériques, publicitaires ou imprimés, et pour diverses occasions; voici des exemples : sites Web, médias sociaux, brochures et rapports, affiches, écrans publicitaires, vidéos, annonces dans les journaux ou magazines, publicités télévisées, présentations et autres types de matériel promotionnel.
5. Je/nous comprends/comprenons que la peinture ou le dessin peut être modifié (p. ex sa taille) afin d'être adapté aux normes de publication des outils promotionnels.
6. Je/nous comprends/comprenons que la province de la Nouvelle-Écosse n'est pas tenue de me/nous prévenir avant l'utilisation ou la publication de la peinture ou du dessin.
7. Je/nous comprends/comprenons que la province de la Nouvelle-Écosse détiendra les droits d'auteur relatifs à la peinture ou au dessin et pourra, à sa seule discrétion, autoriser des tiers à utiliser ou à publier ladite peinture ou ledit dessin. Je/nous consens/consentons à l'utilisation ou à la publication de la peinture ou du dessin par les tiers ayant obtenu ladite autorisation auprès de la province de la Nouvelle-Écosse.



Human Rights Commission

8. Je/nous comprends/comprenons qu'en signant le présent formulaire de consentement et d'autorisation, je/nous renonce/renonçons à tout droit que je/nous peux/pouvons avoir sur la peinture ou le dessin. Je/nous comprends/comprenons que l'utilisation ou la publication de la peinture ou du dessin ne fera l'objet d'aucun paiement ou autre type de rémunération.

9. Je/nous comprends/comprenons que la peinture ou le dessin peut être stocké à l'étranger et accessible depuis l'étranger (dans le cas par exemple des peintures et dessins téléchargés sur des médias sociaux ou un site Web du gouvernement). Je/nous consens/consentons à ce que la peinture ou le dessin soit stocké à l'étranger et accessible depuis l'étranger.

Signature :

Date :

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET D'AUTORISATION (POUR LES 18 À 24 ANS)

Nom du participant au concours : _____

Adresse : _____

N° de téléphone :

Je, _____, accorde par la présente mon consentement et autorisation relativement à l'utilisation de ma peinture ou de mon dessin, qui sera envoyé à la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du concours organisé pour son 50^e anniversaire. Je consens aux conditions d'utilisation et d'autorisation suivantes :

1. Je confirme être l'auteur du dessin ou de la peinture et qu'aucune autre personne ne détient de droits sur ledit dessin ou ladite peinture.
2. La province de la Nouvelle-Écosse et les partenaires publicitaires de la province peuvent utiliser ou publier mon dessin ou ma peinture à des fins de relations publiques, promotionnelles, commerciales et publicitaires.
3. Le dessin ou la peinture peut être exposé dans des bibliothèques ou d'autres espaces publics en Nouvelle-Écosse, y compris sur les autobus d'Halifax et dans l'Aéroport international Stanfield d'Halifax.
4. Le dessin ou la peinture peut être utilisé ou publié dans divers types de supports numériques, publicitaires ou imprimés, et pour diverses occasions; voici des exemples : sites Web, médias sociaux, brochures et rapports, affiches, écrans publicitaires, vidéos, annonces dans les journaux ou magazines, publicités télévisées, présentations et autres types de matériel promotionnel.
5. Je comprends que mon dessin ou ma peinture peut être modifié (p. ex sa taille) afin d'être adapté aux normes de publication des outils promotionnels.
6. Je comprends que la province de la Nouvelle-Écosse n'est pas tenue de me prévenir avant l'utilisation ou la publication de ma peinture ou de mon dessin.
7. Je comprends que la province de la Nouvelle-Écosse détiendra les droits d'auteur relatifs à ma peinture ou à mon dessin et pourra, à sa seule discrétion, autoriser des tiers à utiliser ou à publier ladite



peinture ou ledit dessin. Je consens à l'utilisation ou à la publication de ma peinture ou de mon dessin par les tiers ayant obtenu ladite autorisation auprès de la province de la Nouvelle-Écosse.

8. Je comprends qu'en signant le présent formulaire de consentement et d'autorisation, je renonce à tout droit que je peux avoir sur ma peinture ou mon dessin. Je comprends que l'utilisation ou la publication de ma peinture ou de mon dessin ne fera l'objet d'aucun paiement ou autre type de rémunération.

9. Je comprends que ma peinture ou mon dessin peut être stocké à l'étranger et accessible depuis l'étranger (dans le cas par exemple des peintures et dessins téléchargés sur des médias sociaux ou un site Web du gouvernement). Je consens à ce que ma peinture ou mon dessin soit stocké à l'étranger et accessible depuis l'étranger.

Signature :

Date :